LOUDEAC communauté

Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 022-200067460-20251212-CC_2025_172-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le mardi neuf décembre à dix-neuf heures, les membres du conseil communautaire se sont réunis à l'Amphithéâtre, 4-6 boulevard de la Gare à Loudéac, sur convocation du Président par courriel en date du trois décembre deux mil vingt-cinq.

Présent(e)s : Xavier HAMON, Yohann HERVO, Jean-Louis MARTIGNÉ, Olivier ALLAIN, Arlette MICHEL, Benoît LARVOR, Dominique VIEL, Marie-Gwénola HOLLEBECQ, Jocelyne LE TINNIER, Isabelle COROUGE, Olivier RIVALLAN, Jean-Pierre LE BIHAN, Gérard DABOUDET, Arlette HINGANT, Jean-Luc LABBÉ, Yvon PERRIN, Roselyne ROCABOY, Sylvie ROCABOY, Michel ULMER, Marcel PICHOT, Philippe PRESSE, Gwénaëlle KERVELLA, Jean-Michel SCOUARNEC, Odile LE STRAT, Joël HUBY, Isabelle LE BRIS, Éric ROBIN, Isabelle GORÉ-CHAPEL, Michel HESRY, Dominique DAUNAY, Marie-Thérèse PITHON, Joël CARRÉE, Chantal NÉVO, Yvon LE JAN, Sébastien QUINIO, Annie ROBERT, Pierrick GLAIS, Alain GUILLAUME, Pierre PICHARD, Laurent BERTHO, Maryline JAOUEN, Gilles HELLARD, Anne-Laure DUÉDAL, Michel ROUVRAIS, Gérard MATHÉCADE, Brigitte JEGLOT, Guénaël CHOUPAUX,

Excusé(e)s : François HINDRÉ (pouvoir à J. CARREE), Mickaël DABET (pouvoir à G. HELLARD), Monique LE CLÉZIO, Henri FLAGEUL (pouvoir à G. MATHECADE), Martine POULAILLON (pouvoir à S. ROCABOY), Bruno LE BESCAUT (pouvoir à P. PRESSE), Valérie VIDELO-RUFFAULT (pouvoir à G. KERVELLA), Henri DUROS (pouvoir à JM. SCOUARNEC), Joël FERRON (pouvoir à O. LE STRAT), Aurélie HERVÉ (pouvoir à Y. LE JAN), Georges LE FRANC (pouvoir à Y. HERVO), Nicole LE COUÉDIC (pouvoir à A. MICHEL), Christian LE RIGUIER, Evelyne GASPAILLARD (pouvoir à X. HAMON), Xavier POSTAIRE,

Absent(e)s : Mickaël LEVEAU, Marie-Anne LE POTIER, Evelyne BOSCHER, Daniel COGUIC, Nadine OLLITRAULT, Claude DELAHAYE, Romain BOUTRON, Patrick RAULT, Elisabeth POINEUF, Benoît CONNAN, Claudine BROSSARD,

Secrétaire de séance : Yvon LE JAN.

CC_2025_172 COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE BUREAU PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL

Par délibération n° CC_2020 n° 141 du 15 juillet 2020, le Conseil Communautaire a décidé, conformément à l'article L.5211-10 du code général des collectivités territoriales, de déléguer au Bureau Communautaire un certain nombre de compétences dans le but d'assurer une simplification et une meilleure efficacité dans la gestion des affaires courantes.

Il doit être rendu compte périodiquement au Conseil Communautaire des décisions prises par le Bureau Communautaire. Ces décisions sont les suivantes :

Séance du 4 novembre 2025

N° DE LA DÉCISION	OBJET
B_2025_066	ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 7 OCTOBRE 2025
B_2025_067	TOUR DE FRANCE - PRESTATIONS EAU ET ASSAINISSEMENT – TRISKEL ASSAINISSEMENT
B_2025_068	CESSION COMMUNE DE CAUREL – LOUDÉAC COMMUNAUTÉ
B_2025_069	INSTALLATION D'UN SYSTÈME DE VIDÉOPROTECTION DANS LES DÉCHETTERIES
B_2025_070	CONVENTION POUR LE PRÊT D'INSTRUMENTS - ORCHESTRE AU COLLÈGE
B_2025_071	CONVENTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE AVEC L'ASSOCIATION ADDICTIONS FRANCE
B_2025_072	DÉLIBÉRATION PORTANT CRÉATION D'UN EMPLOI PERMANENT - SERVICE RÉGIE TECHNIQUE
B_2025_073	ADEME – PROGRAMME « TERRITOIRE ENGAGÉ DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE »
B_2025_074	REMBOURSEMENT D'UN DEVIS SIGNÉ PAR UN OPÉRATEUR PRIVÉ POUR LA RÉALISATION D'UN POSTE DE TRANSFORMATION ENEDIS IMPLANTÉ SUR UN FONCIER COMMUNAUTAIRE
B_2025_075	CESSION LOUDEAC COMMUNAUTE – BSB LES FOYERS

Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 022-200067460-20251212-CC_2025_172-DE

Un procès-verbal de la séance du Bureau Communautaire du 4 novembre a été établi et envoyé aux membres du Bureau.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

DÉCIDE

1. De prendre acte des décisions prises par le Bureau par délégations du Conseil.

Exercice :	72	Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,	
Présents :	47	Pour expédition certifiée conforme	
Pouvoir(s) :	12		
Pour :	59	Loudéac, le 9 décembre 2025	
Contre :	00	Le Président	Le secrétaire de séance
Abstention :	00	Xavier HAMON	Yvon LE JAN

Date : 2025.12.12 15:41:50 +01'00'

Date : 2025.12.12 15:29:34 +01'00'

Acte certifié exécutoire par : - Envoi en Préfecture et affichage électronique le 12 décembre 2025.